

L'élevage ovin D'man : partie intégrante de l'agriculture oasienne au Maroc - Cas de la palmeraie de Tafilalet

Atmani M.

ORMAVA de Tafilalet, Errachidia, Maroc

Résumé

La race ovine D'man est caractérisée par ses performances de reproduction exceptionnelles notamment, sa prolificité élevée, son aptitude au double agnelage et sa précocité sexuelle. Ces performances de reproduction exceptionnelles confèrent à cette race D'man un rôle très important dans la mise en valeur des zones oasiennes et la prédestinent à contribuer efficacement au développement de la production de viande ovine à l'échelle nationale. Le cheptel ovin D'man national compte actuellement 255.000 têtes localisés principalement dans les palmeraies du sud marocain. Dans la zone du Tafilalet, les effectifs sont de l'ordre de 120.000 têtes détenues par 10.000 éleveurs. Les troupeaux D'man sont conduits en stabulation permanente, leur alimentation est basée sur la luzerne et la paille. A l'échelle nationale, la race ovine D'man est utilisée dans les schémas de croisement avec les autres races pour augmenter leur productivité numérique. Actuellement l'insuffisance alimentaire engendrée par la S.A.U très réduite qui caractérise l'exploitation agricole des oasis, constitue la principale contrainte de développement du secteur. Pour mettre en valeur cette race ovine; l'ORMVA du Tafilalet a élaboré depuis 1986 un programme de développement du secteur ayant pour objectifs, la sauvegarde de la race, l'amélioration de son potentiel génétique et l'amélioration de la conduite des troupeaux. Ces actions ont permis l'organisation en coopératives de 1710 éleveurs et l'amélioration de plus de 38% de la productivité des troupeaux encadrés. Ces résultats constituent un indicateur qui incite à continuer et renforcer le programme dans les perspectives de généraliser son impact au reste des élevages des oasis marocaines.

Mots clés : Oasis, Tafilalet, D'man, Développement, Organisation des éleveurs

Introduction

La race ovine D'man est caractérisée par ses performances de reproduction exceptionnelles notamment sa précocité sexuelle, sa prolificité élevée et son aptitude au double agnelage. Ces caractéristiques confèrent à cette race un rôle très important dans la mise en valeur des zones oasiennes et la prédestinent à contribuer efficacement dans le développement de la production de viande rouge à l'échelle nationale.

Caractéristiques de la race ovine D'man

a. Morphologie

Morphologiquement, il s'agit d'une race de petite taille, dépourvue de cornes avec une couleur très variée et une toison peu développée et très jareuse.

b. Performances de production

Du point de vue production, c'est une race très prolifique (plus de 220% dans des conditions de conduite favorables) dessaisonnée et précoce. Les données du tableau 1 donnent une indication sur les performances de la race en différentes situations.

Tableau 1: Performances de la race ovine D'man dans différentes situations d'élevage

Paramètres	Station ¹	Elevages bien conduits ²	Elevages organisés ²	Elevages mal conduits ²
Fertilité (%)	95	90	86	80
Prolificité (%)	227	205	190	175
Mortalité des agneaux (%)	9	13	17	22
Nombre d'agnelages par an	2	2	2	2
Poids au sevrage (Kg PV)	20	18	14	10
Poids à 6 mois (Kg PV)	40	33	22	17
Productivité de l'UZ (Kg PV à 6 mois d'âge)	147	106	51	37

1 Station I.N.R.A, ERRACHIDIA

2 Boulanouar B., A. Matthes Guerrero, G. Morkramer et A. Aït Hroch (eds.) (1998). Actes de la journée d'étude sur l'élevage D'Man, Errachidia 9 déc. 1998, 90 p.

Présentation du secteur

a. Aire géographique de la race et effectifs du cheptel

Dans la zone, les effectifs d'ovins D'man sont environ de 120.000 têtes. Ce cheptel est détenu par 10.000 éleveurs concentrés en majorité dans la plaine de Tafilalet, la partie en aval de la vallée du Ziz et la partie moyenne et en aval de la vallée de Ghris.

b. Mode de conduite des élevages

A la différence des autres races ovines nationales, la race D'man est conduite en stabulation permanente au sein d'un local en pisé où sont mélangées non seulement les différentes composantes du troupeau ovin mais aussi les différentes espèces animales. Son alimentation est basée essentiellement sur la luzerne, la paille et les déchets de dattes produites en totalité au niveau des exploitations. Les rations sont complétées par l'orge, le son et la pulpe sèche de betterave achetés à l'extérieur. Le tableau 2 relate la composition de la ration distribuée à cette race au niveau de la zone.

Tableau 2: Part des différents aliments dans la ration des ovins D'man dans la zone

Aliments	Apport en UF dans la ration (en %)
Luzerne	29
Paille	29
Orge	10
Déchets des dattes	10
Son	12
Pulpe sèche de betterave et autre	10
Total	100

Concernant la conduite de la reproduction, on enregistre au niveau de la majorité des élevages, l'entrée précoce en reproduction des antenaises et l'étalement des agnelages le long de l'année, conséquences de la présence en permanence du bélier au sein du troupeau.

d. Rôle de la femme rurale dans la conduite de l'élevage D'man

La femme rurale joue un rôle primordial dans la conduite des troupeaux ovins D'man. Elle s'occupe de la plupart des travaux de la bergerie (alimentation, abreuvement...) et dans la majorité des cas du fauchage de la luzerne. Sa participation varie selon le cadre socio-économique de la famille de l'éleveur.

L'élevage D'man et l'agriculture oasienne dans le Tafilalet

a. Caractéristiques principales de l'exploitation phoenicicole

L'exploitation phoenicicole est caractérisée par une superficie agricole utile de moins d'un hectare, ce qui impose à l'exploitant une agriculture familiale d'autoconsommation et la diversification du système de production.

Le palmier dattier représente l'ossature du système et constitue par ses caractéristiques le parasol naturel nécessaire au développement des autres cultures dans des conditions climatiques difficiles de la zone. Quant aux ressources fourragères, elles sont très limitées et ne permettent que la pratique d'un élevage peu exigeant.

b. Exigences de mise en valeur de l'exploitation phoenicicole

Les caractéristiques de l'exploitation phoenicicole citées ci-dessus, imposent à l'agriculteur une mise en valeur intensive qui exige entre autre, une haute fertilité du sol. Dans les conditions édaphiques et climatiques de la palmeraie, l'épandage continu du fumier en quantités importantes constitue le promoteur d'obtention de cette fertilité. Les besoins annuels de l'exploitation en cette fumure organique sont de 30 à 60 tonnes par hectare (Toutain) et l'agriculteur est appelé à produire lui même cette quantité rare et chère au niveau de la zone. Ces besoins font de l'activité de l'élevage une composante obligatoire du système agricole oasien. Ce constat fait de l'ovine, l'animal qui convient à ce système et dont la race devrait être la plus productive possible notamment en fumier. C'est le cas de la race ovine D'man.

c. La D'man est le matériel génétique animal approprié au système agricole oasien

La race ovine D'man par ces caractéristiques, notamment sa productivité numérique, sa capacité au double agnelage par an est la race de choix de l'exploitation phoenicicole. Son élevage est une activité en mesure d'approvisionner l'exploitation en quantité importante en viande rouge et en fumier.

De même son élevage est une activité qui peut alimenter la trésorerie de l'exploitation quelque soit la période de l'année, grâce à son aptitude à se reproduire pendant toutes les saisons. Il s'agit aussi d'une activité qui persiste pendant les périodes et les années de disette et peut redémarrer rapidement.

d. Place de l'élevage de la race D'man dans l'exploitation agricole oasienne au Tafilalet

L'intégration de l'élevage de la race D'man dans le système agricole oasien est mise en évidence par la pratique de l'agriculteur. En effet, dans l'oasis du Tafilalet, exemple type du système oasien, plus de 96% des agriculteurs disposent d'un troupeau D'man élevé en race pure. Cet

élevage assure à l'exploitation 73% de ses besoins en fumier et plus de 68% en viande rouge. Dans ce milieu, cette race valorise les sous produits agricoles de l'exploitation en utilisant plus de 98% de la production des déchets des dattes, 52% de celle de la paille et 76% de celle des mauvaises herbes.

L'élevage de la race valorise aussi la main d'œuvre familiale surtout féminine avec une utilisation 97% du volume horaire du travail des femmes investi dans le domaine agricole. Les contraintes de développement du secteur

L'insuffisance alimentaire engendrée par la S.A.U. très réduite qui caractérise l'exploitation agricole de la zone (moins d'un ha) constitue la majeure contrainte de l'élevage ovin D'man. A celle-ci s'ajoutent la mauvaise conduite des troupeaux, le faible niveau technique des éleveurs, la taille réduite des troupeaux (12 têtes) et la faiblesse des ressources financières des éleveurs.

Programme de développement de l'élevage ovin D'man dans la zone

a. Objectifs du programme

Soucieux de mettre en valeur ce patrimoine génétique précieux; l'Office a démarré en 1986 un programme de développement du secteur dont les objectifs sont:

- la sauvegarde de la race et son amélioration génétique ;
- l'amélioration de la conduite des élevages ;
- l'amélioration de la technicité des éleveurs.

b. Actions mises en oeuvre

Pour atteindre les objectifs fixés, les actions de l'Office reposent sur l'organisation professionnelle des éleveurs, la vulgarisation des techniques d'élevage, la formation des éleveurs, l'amélioration génétique de la race et l'encadrement sanitaire du cheptel.

c. Réalisations du programme

Les actions programmées ont concouru à la création de 50 coopératives avec 2291 éleveurs, à l'amélioration de la conduite de 200 troupeaux et à l'apparition dans la zone de 54 sélectionneurs. Ces réalisations ont permis l'amélioration de plus de 38% de la productivité des troupeaux encadrés qui est passée de 37 à 50 Kg de poids vifs.

d. Perspectives d'avenir

Suite aux résultats obtenus sur l'amélioration de la productivité de l'UZ aux niveaux des troupeaux bien conduits l'office a projeté comme perspectives d'avenir, l'élargissement du réseau des unités pilotes, celle de la base des éleveurs encadrés et l'intégration des jeunes ruraux au développement du secteur.